

stitution
ociété

13/04/2022, il a été
nommée :

ue de Maillé 91760
00 € € Objet social :
état du bâtiment et
chant Président : M
nt 13 bis rue de Mail-
u pour une durée de
ns à compter de son
de EVRY.

ociété

ECTURE

0 € Siège social :
s 91260
EVRY

oclé Unique du

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT- ANTOINE

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de la modification n°2 du PLU, une enquête publique a été prescrite par arrêté municipal n°82 du 15 avril 2022.

Monsieur Jean-Yves COTTY a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera du 6 mai 2022 au mardi 7 juin 2022 inclus, en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Monsieur Jean-Yves COTTY, se tiendra à la disposition du public, en mairie, pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

- Vendredi 6 mai 2022 de 9h à 12h,
- Samedi 21 mai 2022 de 9h à 12h,
- Mardi 31 mai 2022 de 15h à 17h45,
- Mardi 7 juin de 15h à 17h45.

Les observations du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête ouvert en mairie,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur aux adresses suivantes : Mairie de Boussy-Saint-Antoine, place des Droits de l'Homme, ou via l'adresse mail suivante :

enquetes-publiques-plu@ville-boussy.fr

- exprimées oralement au commissaire enquêteur au cours des permanences susmentionnées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur transmis au maire, dans le mois suivant la clôture de l'enquête publique seront tenus à la disposition du public en mairie où ils pourront également en obtenir communication.

PU
lég

ce
an